



CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 27 JUIN 2019

RÉSOLUTION n°2019 – 10

Constitution d'un groupement de commandes entre l'ONF et ses filiales en vue de la passation de marchés groupés

- Vu le code forestier, notamment son article D 222-7, aliéna 14 ;
- Sur le rapport du Directeur général et après en avoir délibéré ;

Le Conseil d'administration :

Approuve la constitution et le fonctionnement d'un groupement de commandes entre l'ONF et ses filiales et autorise le Directeur général par intérim ou son délégué à signer toute convention constitutive du groupement de commandes à venir.

Le Président du Conseil d'administration,

A blue ink signature of Jean-Yves CAULLET is written over the name. The signature is stylized and cursive.

Jean-Yves CAULLET